

CAISSE NATIONALE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES ARTISTES-AUTEURS

9 rue de Vienne - CS 70012 - 75379 Paris Cedex 08 - T. 01 44 95 68 30

PREMIER APPEL DE COTISATION AU RAAP
ANNÉE 2017

Votre référence : 123456789

Auteur mensualisé, adresse

Date d'émission : 28/04/2017

ESTIMATION DE VOTRE COTISATION RAAP 2017	
Montant annuel estimé	740,95 €
Montant déjà réglé	-538,80 €
Précompte SACD	
Montant annuel estimé (solde)	202,15 €

(Détail au verso)

Compte tenu de ces informations, votre échéancier de paiement estimé est le suivant :

Échéancier de paiement	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
Prélevé (*)						28,87 €	28,87 €	28,87 €	28,87 €	28,87 €	28,87 €	28,93 €

**si vous avez opté pour le paiement par prélèvement mensuel en 2017, et sauf demande de modification de votre part*

Retrouvez les informations relatives aux nouvelles modalités RAAP 2017 sur la notice explicative jointe à cet envoi et sur le site internet. Nouveauté : pour payer en ligne ou modifier vos coordonnées, pensez à créer votre compte sur l'espace adhérent de l'IRCEC : www.ircec.fr

TRÈS IMPORTANT : VOIR AU VERSO

La loi N°78.17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.
La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles L.114-13 du code de la Sécurité Sociale, 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal)



FICHE D'OPTIONS DE COTISATION À RENVoyer À : IRCEC, 9 RUE DE VIENNE, CS 720012, 75379 PARIS CEDEX 08 VOS RÉFÉRENCES : 123456789 Monsieur Mensualisé

OPTIMISER SA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE :

J'opte dès 2017 pour le taux de 8% et j'optimise le montant futur de ma retraite

COTISER VOLONTAIREMENT :

Mon assiette sociale 2016 est inférieure à 8 703 €

- Je cotise volontairement à 4% du seuil d'affiliation, soit une cotisation annuelle de 348 euros (174 euros si Sofia)
- Je cotise volontairement à 8% du seuil d'affiliation, soit une cotisation annuelle de 696 euros (348 euros si Sofia)

Si vos droits au RAAP acquis au titre de 2017 s'avèrent inférieurs à ceux acquis en 2016, l'IRCEC vous écrira **en fin d'année 2017** pour vous proposer de maintenir votre montant de cotisation 2016.

À _____ Le _____ Signature _____



En cas de changement de compte bancaire, il est nécessaire d'en formuler la demande par écrit au siège de la caisse.



À C O N S E R V E R	<p style="text-align: center;">9 rue de Vienne - CS 70012 75379 PARIS CEDEX 08</p> <p>VOS RÉFÉRENCES : 123456789</p> <p>Monsieur Mensualisé adresse</p>	<p style="text-align: center;">PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th colspan="5" style="text-align: center;">IBAN</th> </tr> <tr> <th style="font-size: x-small;">Code-ISO</th> <th style="font-size: x-small;">Clé-contrôle</th> <th style="font-size: x-small;">Établis.</th> <th style="font-size: x-small;">Guichet</th> <th style="font-size: x-small;">Compte</th> <th style="font-size: x-small;">Clé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="5" style="text-align: center; font-size: x-small;">XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX</td> </tr> </tbody> </table>	IBAN					Code-ISO	Clé-contrôle	Établis.	Guichet	Compte	Clé	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				
IBAN																		
Code-ISO	Clé-contrôle	Établis.	Guichet	Compte	Clé													
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX																		

INFORMATIONS IMPORTANTES

Ci-dessous, détail du calcul estimatif de votre cotisation due au RAAP en 2017 sur la base de votre assiette sociale 2015 ou de vos revenus estimés 2016 :

Total de vos revenus pris en compte : 14 819 € dont revenus RACD/RACL : 0 €

Cotisations RAAP 2017	Assiette	Taux	Montant	Part SOFIA	Cotisation due
Cotisation sur revenus RAAP	14 819 €	5%	740,95 €		740,95 €
					Total à payer : 740,95 €

OPTIMISER SA RETRAITE :

Plus vous cotisez, plus vous cumulez de points, plus le montant de votre retraite sera élevé. Vous avez la possibilité de cotiser dès 2017 à 8% afin d'optimiser le montant de votre future retraite. Si vous ne l'avez pas encore demandé au moment du pré-appel et que vous souhaitez bénéficier de cette mesure, merci de cocher la case correspondante et de nous renvoyer le coupon-réponse ci-dessous.

ATTENTION : Ce choix est définitif. A savoir que vous ne pourrez plus demander les années suivantes le retour au taux progressif (5% en 2017, 6% en 2018, 7% en 2019).

DEMANDER LA RÉDUCTION PARTIELLE OU TOTALE DE LA COTISATION RAAP :

Si votre assiette sociale de l'année 2016 est comprise entre 8 703 € et 26 109 €, vous avez la possibilité d'opter pour le **taux réduit de 4%**.

Si votre assiette sociale de l'année est inférieure à 8 703 €, vous avez la possibilité de demander la **réduction totale** de la cotisation. Si vous souhaitez bénéficier de cette mesure, merci de cocher la case correspondante et de nous renvoyer le coupon-réponse ci-dessous.

ATTENTION : en cas de réduction totale de votre cotisation, vous n'acquerez aucun point de retraite complémentaire.



FICHE D'OPTIONS DE COTISATION À RENVoyer À : IRCEC, 9 RUE DE VIENNE, CS 720012, 75379 PARIS CEDEX 08

VOS RÉFÉRENCES : 123456789 Monsieur Mensualisé

RÉDUIRE PARTIELLEMENT OU TOTALEMENT SA COTISATION :

Je déclare que mon assiette sociale en 2016 est de€

J'opte pour le taux réduit de 4%

Je demande la réduction totale de la cotisation et je ne valide aucun point de retraite complémentaire pour 2017

À

Le

Signature

